

Le portfolio : un outil pédagogique indispensable en Bac Pro AGORA

L'acquisition de compétences...

La compétence est une notion polysémique qui fait l'objet d'une littérature abondante et évolutive. Cette notion est particulièrement complexe à définir mais à titre indicatif nous pouvons nous référer à la proposition de France Compétences⁶ : « **la compétence peut être envisagée comme la mobilisation de manière pertinente des ressources d'un individu (par exemple : savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels) et de celles de son environnement dans des situations diverses pour exercer une activité en fonction d'objectifs à finalité professionnelle** ».

Un des objectifs majeurs de la rénovation du baccalauréat gestion-administration est d'inscrire le nouveau diplôme dans la logique de blocs de compétences.

La notion de blocs de compétences a été introduite par la loi n°2014-288 du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale, et fait référence à la mise en œuvre du compte personnel de formation (CPF). La loi recense les formations éligibles au CPF et notamment « les formations sanctionnées par une certification enregistrée dans le répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) prévu à l'article L 335-6 du Code de l'éducation ou permettant d'obtenir une partie identifiée de certification professionnelle, classée au sein du répertoire, visant à l'acquisition d'un bloc de compétences ».

...doit s'appuyer sur des mises en situations professionnelles.

Il s'agit de mettre l'apprenant dans des situations concrètes d'apprentissage permettant d'inférer une ou plusieurs compétences décrites dans le bloc. **Ces situations apparaissent lors des périodes d'immersion (PMFP, alternance) mais également dans la structure de formation lors de simulations qui doivent être proches de la réalité professionnelle (scénarios).**

Une situation est la conjonction d'une ou de plusieurs tâches à réaliser, plus ou moins complexes, avec un objectif clair de production et de résultat (ou de performance) et d'un contexte technologique, informationnel et relationnel donné.

L'apprenant placé dans cette situation s'entraîne à mobiliser ses ressources propres (tirées de son expérience antérieure et des éléments – acquis ou en cours d'acquisition - issus de la formation) et des ressources externes mises à sa disposition pour accomplir les travaux demandés.

L'expérience montre qu'une situation professionnelle pertinente :

- **A du sens pour l'apprenant et lui donne envie de se mettre au travail** (la dimension affective est un des facteurs de la compétence, R. Vittorski) ;
- **Peut justifier la mise en œuvre de plusieurs démarches différentes** qui renvoie au comportement stratégique de l'apprenant et à sa capacité d'explicitation du choix effectué ;
- Invite, voire contraint, l'apprenant à **collaborer avec ses pairs** ;
- **Remobilise des savoirs acquis antérieurement et réactive des compétences déjà mises en œuvre.**



La construction des compétences....

Pierre Pastré, auteur en didactique professionnelle, indique plusieurs étapes dans la construction des compétences :

- Une compétence se construit à partir d'une situation « prototype » ; il est difficile, à ce niveau, de repérer ce qui différencie la conceptualisation de la simple utilisation de règles d'action ;
- La compétence se développe par le fait que l'apprenant prend en compte des conditions de plus en plus variées qui s'éloignent de la situation prototype (référence ici aux familles de situations) ;
- La compétence se « désincorpore » ensuite : c'est-à-dire que s'opère une prise de distance de l'apprenant par rapport aux situations ; il est en mesure d'explicitier les concepts mobilisés. Etre compétent revient à savoir « faire » et à savoir « comprendre » ce que l'on fait.

L'acquisition de compétences correspond à l'élargissement du champ de réflexion et d'action de l'apprenant. Elle est progressive tout au long du cursus de formation, en l'occurrence pendant les trois années du cycle bac pro, et se construit par l'accroissement au fil du temps de la complexité des tâches à réaliser par l'apprenant et par l'introduction d'aléas (dans la limite de ce qui est attendu au niveau repéré pour le diplôme, en l'occurrence le niveau 4 du CEC).

La démarche construite « d'autonomisation et de conscientisation de l'agir » (praxéologie) vise à rendre l'action consciente, autonome et efficace. C'est réfléchir « dans » et « sur » l'action. Il s'agit d'une pratique réflexive de l'apprenant impliquant qu'il décrive la démarche qu'il a mise en œuvre pour réaliser les tâches et qu'il justifie les choix opérés. La réflexion dans l'action est un processus d'autorégulation. La posture réflexive sur l'action revient à revivre mentalement l'expérience vécue pour en cerner les éléments prégnants et identifier ce qui a contribué au succès ou à l'échec de l'expérience. C'est une sorte de débriefing que l'on opère avec soi-même.

...découle d'une posture réflexive de l'apprenant

Cette posture réflexive de l'apprenant contribue à la construction de la compétence. **Elle nécessite d'être accompagnée tout au long de la formation par la transcription des étapes et modalités d'acquisition des compétences dans un support adapté d'une part (cf description du portfolio infra) et des échanges réguliers avec les enseignants concernés d'autre part.**

La finalité de ces échanges, formels et informels, est :

- De **soutenir, guider l'apprenant dans cette phase d'explicitation** qui doit être régulièrement réalisée au cours des trois années du cycle de formation du baccalauréat professionnel en prenant en compte toutes les dimensions de la formation ;
- De **recueillir des traces des modalités d'acquisition des compétences par l'apprenant** qui seront des éléments d'objectivation dans la phase d'évaluation dans laquelle le formateur est impliqué. Ce balisage permet d'avoir une vision globale de l'apprenant et de sa progression dans les apprentissages ainsi que son degré d'autonomie dans la réalisation. **Il s'agit donc d'identifier des balises de progression individuelles dans le développement des compétences : par exemple, la capacité à mobiliser les ressources, le degré d'autonomie dans la réalisation des tâches, l'exactitude dans les travaux réalisés, l'efficacité dans les réalisations, la réactivité, la capacité d'adaptation aux aléas, la propension à collaborer (voir développement dans la partie « référentiel d'évaluation »).**

Le portfolio professionnel de l'apprenant

Il est recommandé que l'apprenant constitue, dès le début de son cycle de formation, un classeur ou un fichier qui recense les principaux travaux professionnels qu'il réalise tout au long du parcours conduisant au baccalauréat professionnel AGOrA. **Chacun des travaux figurant dans ce portfolio est décrit en précisant le contexte organisationnel et technologique dans lequel il se déroule, la ou les tâches effectuées, la ou les productions réalisées ainsi que la ou les compétences mobilisées. Il s'agit en fait de décrire les principales situations professionnelles, réelles ou simulées, vécues par l'apprenant et en quoi elles ont permis l'acquisition partielle ou totale de compétences professionnelles. Il est opportun de mentionner les principales difficultés rencontrées lors de la réalisation des activités proposées et les stratégies mises en œuvre pour y remédier.**

Ce portfolio est créé et mis à jour régulièrement par l'apprenant, avec l'aide éventuelle de ses formateurs, tuteur ou maître d'apprentissage ; **il peut contenir, outre les fiches descriptives des travaux recensés, des éléments de « preuve ». Il s'agit d'un document personnel : son élaboration, sa structure et son utilisation sont sous la responsabilité de l'apprenant.**

Ce portfolio pourra être utilisé :

- **Lors de la phase de formation** : servir de support à la mise en œuvre de la posture réflexive de l'apprenant sur la construction des compétences décrites dans le référentiel ;
- **Lors de la phase d'évaluation** : constituer le dossier exigé dans les épreuves E31 et E33 (état récapitulatif des travaux professionnels réalisés par le candidat pendant le cycle de formation et significatifs des compétences respectivement des pôles d'activités 1 et 3) ;
- **Lors de l'insertion professionnelle** : construire une lettre de motivation et un CV qui prennent en compte les acquis d'apprentissage du postulant à un emploi.

Principes du portfolio

- Il est élaboré par l'apprenant et constitue une preuve des apprentissages de l'auteur(e) et de ses compétences, apportée par lui(elle)-même
- Il engage l'auteur(e) dans une démarche réflexive de développement professionnel
- Il est un support aux entretiens professionnels organisés par l'équipe pédagogique tout au long de la formation

Une routine à installer dans le processus de formation

- Une élaboration encadrée par une planification cohérente et des consignes précises
- Des séances communes entre l'équipe enseignante et les élèves pour échanger et conseiller sur la rédaction du portfolio.

Un suivi régulier

- Les enseignants consignent les traces des entretiens (commentaires et positionnements)
- Les élèves consignent leurs notes sur l'évolution de leurs apprentissages

Objectifs pédagogiques pour les élèves

- Consigner par écrit ce que l'on sait faire dans un cadre professionnel
- Relier les activités avec les compétences métier du référentiel et les savoirs associés



- Faire évoluer ses descriptions au fur et à mesure de la formation et des échanges formatifs avec les enseignants
- S'engager dans un processus de métacognition : comprendre ce que l'on a fait, pourquoi et comment, pour qui
- Mieux se connaître soi-même pour favoriser et construire son projet professionnel
- Visualiser ses progrès dans son parcours de professionnalisation et d'orientation
- Exporter des traces d'activités professionnelles pour servir à la valorisation de son parcours, faciliter la poursuite d'études ou l'insertion professionnelle

Objectifs pédagogiques pour les enseignants

- Visualiser le parcours de professionnalisation de chaque élève, de la classe
- Utiliser le portfolio de compétences de l'élève comme support à des entretiens formatifs pour établir des bilans intermédiaires et pour organiser une remédiation éventuelle (explicitation, feed-back)
- Aider l'élève à prendre conscience du chemin parcouru, de ses points forts et de ses axes de progrès
- Participer à la construction du projet de l'élève (poursuite d'études ou insertion professionnelle)

Quelle utilisation du portfolio par les enseignants dans le cadre de la formation ?

Le portfolio est présenté aux élèves par les enseignants comme un outil de la formation, caractéristique de l'enseignement professionnel.

Dans le cadre des différents temps dits d'intégration dans une formation professionnalisante, les élèves sont sensibilisés à l'intérêt d'un portfolio comme *répertoire de preuves de leurs compétences* pour l'élaboration de CV par compétences, tels qu'attendus aujourd'hui et lettres de motivation dans le cadre d'une recherche de PFMP, d'une poursuite d'études ou d'une recherche d'emploi.

Ils sont accompagnés par leurs professeurs dès le début de la formation sur la notion de *collecte de traces* de leur activité et sur la rédaction régulière de *comptes rendus professionnels* mais également sur la *prise de notes* dans le cadre de leurs échanges entre pairs, avec l'enseignant ou avec un professionnel.

Le *compte rendu professionnel* comme la *prise de notes* peuvent faire l'objet d'une approche en « ateliers rédactionnels » sur les heures d'accompagnement personnalisé.

Quelle forme doit prendre ce portfolio ?

Aucune forme n'est imposée : liberté pédagogique des enseignants.

Toutefois les enjeux actuels de la digitalisation imposent des outils numériques de portfolio dans les nuages (en ligne).

Deux types d'outils sont à privilégier :

- **Outils développés par des éditeurs de site web et blogues libre** (liste non exhaustive : blogger, weebly, wix, google sites, wordpress) : L'organisation du contenu est à construire par l'auteur du portfolio. Ces outils sont recommandés pour des classes à coloration numérique ou des élèves ayant des projets en lien avec le digital (mention complémentaire Services Numériques aux Organisations (SNO) par exemple).

- **Outil développé par CANOPE : Cpro Tertiaire Agora** : L'organisation du contenu est guidée pour l'auteur du portfolio. C'est l'outil recommandé pour la plupart des classes car très facile à mettre en place.